

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3147>



2009 - 2010

Synthèse de l'enquête relative aux examens bac et brevet 2009

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actions syndicales -



Publication date: vendredi 11 septembre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Cette synthèse est établie à partir de 21 réponses (10 pour le bac, 11 pour le brevet), alors que l'enquête a été diffusée à tous les enseignants syndiqués de Côte d'Or.
Merci à tous ceux qui ont bien voulu nous donner leur avis.



Logo_SNES_titre

REMARQUES SUR LE DEROULEMENT DE L'EXAMEN DANS LE CADRE DE LA RECONQUETE DU MOIS DE JUIN

Même si quelques jours de plus aident à finir les programmes, la reconquête du mois de juin est vécue surtout comme une pénalité pour les enseignants, tenus d'assurer leurs cours jusqu'à la fin, alors que la majorité des élèves se dispense de venir... Elle décale sensiblement les corrections d'épreuves et même certaines épreuves - oraux d'EAF (Epreuve Anticipée de Français) par exemple - au-delà de la fin du temps scolaire, y compris pour le brevet cette année. En conséquence, la dernière quinzaine de travail est très chargée : commissions d'appel, conseils de discipline, CA de fin d'année, conseils d'enseignement, « pots », corrections d'examen et cours dans certains cas !

CHARGE D'EXAMEN

BREVET : environ 30 copies « doublées » en Français (questions, dictée + rédaction), environ 40 en maths, entre 35 et 40 en Histoire-géo, par correcteur ; dans le cadre d'une correction sur site réduite à une journée, c'est TROP dans tous les cas, d'autant qu'il faut de plus en plus détailler les annotations en tête de copies pour parer aux éventuels recours... Heureusement, le collègue responsable du site a parfois saisi lui-même les notes, ce qui a allégé un peu la tâche administrative des correcteurs.

BAC : le nombre de copies par correcteur est très variable d'une discipline à l'autre : de 40 environ en maths, 60 à 70 en anglais, à plus de 100 en français ou en philo ; la correction a été parfois compliquée par l'évaluation de plusieurs épreuves de sujets différents (LVI et LVII en anglais par

exemple) ; le rythme imposé par les délais de correction a été de 9 à 15 copies par jour selon les disciplines : le jour supplémentaire de délai (02 Juillet) obtenu suite à l'audience intersyndicale au Rectorat, a été apprécié des collègues, mais le délai imparti semble encore trop juste !!

La correction sur site, pour les épreuves du bac technologique, impose un rythme de correction plus intensif : de 12 à

15 copies dans la journée, mais le travail d'harmonisation est facilité.

Les oraux de l'EAF sont très prenants : 7 journées pleines d'interrogations (dont 5 d'affilée), avec 10 à 14 candidats par jour : la charge d'examen (écrit et oral) est donc particulièrement lourde pour les professeurs de français.

REMARQUES SUR LA NATURE DES SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

BREVET : les sujets sont souvent jugés trop faciles (en français et histoire-géo), dans la mesure où ils poussent l'élève à se limiter à de simples repérages et identifications, ou à se contenter de restituer des connaissances basiques de niveau 6ème ou 5ème... Une collègue suggère que cela préfigure peut-être la future évaluation par compétences... Quand les questions sont plus difficiles, la consigne est d'accepter de nombreuses réponses possibles, voire fausses ! (ex : « quelque chose » accepté comme « groupe nominal » au brevet ! On fait en tout cas moins appel à l'esprit critique de l'élève, le sens passe au second plan, ce qui est inquiétant dans le cadre de la formation de futurs citoyens. En maths, le sujet de cette année a été déstabilisant et les résultats, en conséquence, plutôt faibles.

BAC : les sujets restent d'un bon niveau, souvent bien adaptés aux programmes, mais beaucoup moins aux capacités effectives des candidats, ce qui pose des problèmes au niveau de la notation, souvent faible... En revanche, une collègue juge le sujet pédagogiquement inintéressant en anglais LVI).

REMARQUES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL D'EXAMINATEUR

Elles sont souvent jugées convenables ; toutefois, les collègues mentionnent les problèmes suivants :

- des convocations trop tardives (brevet/bac)
- trop de déplacements inutiles à travers toute l'académie, notamment pour la récupération des copies et les réunions d'harmonisation initiales, souvent peu efficaces, mais aussi pour les épreuves orales du 2ème groupe : de Dijon à Auxerre, par exemple (bac)
- les examinateurs (brevet/bac) constatent une pression accrue pour surnoter les copies et compenser le faible niveau des candidats ; les barèmes académiques, souvent vagues ou très indulgents, ne constituent pas toujours une aide ; ils sont parfois variables d'une académie à l'autre alors que les sujets sont nationaux !
- une augmentation des contraintes administratives (tri préalable des copies, réunions, annotations, bordereaux, saisie des notes...)
- une amputation des temps de pause des examinateurs : la journée de correction sur site pousse à escamoter le repas de midi, d'autant plus que le 03/07, jour de correction du brevet et premier jour des vacances d'été, il n'y avait plus de service de restauration dans les établissements ; les délais de correction du bac incluaient le dimanche.
- une disparité de rémunération entre les corrections de brevet et de bac et entre les corrections d'écrit du bac (5 euros la copie), et les interrogations orales (environ 38 euros bruts pour la journée).

SOUHAITS POUR DES AMELIORATIONS A APPORTER

- une organisation des examens et de leur évaluation plus cohérente et plus rationnelle, notamment en matière de déplacements et de convocations. Les copies devraient être transmises aux correcteurs dès le lendemain de l'épreuve.
- une meilleure planification : délais de correction plus longs, temps de pause à prévoir, service d'examen à inclure le plus possible avant la fin de l'année scolaire, avec des dates de fin de cours identiques pour tous les établissements.
- Une meilleure rémunération des charges de travail supplémentaires, une indemnisation couvrant les frais réellement engagés.
- Proposer une formation à la correction des examens aux professeurs néo-titulaires.



slogan2008_tp